

Saint Jean reviendra-t-il combattre l'Antéchrist avec Elie et Enoch ?



"Si je veux que celui-ci [St. Jean] reste jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Pourtant Jésus ne lui avait pas dit qu'il ne mourrait pas, mais *"Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?"* " (Jean, ch. XXI, V. 22-23)

PRÉSENTATION

La mort de saint Jean l'évangéliste a toujours été problématique dans l'Église : d'importants auteurs l'ont niée ; d'autres, au contraire, n'ont jamais fait de cette mort l'objet d'un doute; les écrivains de l'Église grecque et ceux de l'Église latine sont partagés sur ce point.

CE QUE NOUS DIT L'ÉVANGILE

Le texte même de l'Évangile selon saint Jean est la source première de cette opinion. Huit à dix jours après sa résurrection, le Sauveur apparut à ses disciples qui péchaient dans la mer de Tibériade ; après la pêche et le repas qu'il prit avec eux, le Christ demanda trois fois à Pierre s'il l'aimait plus que tous les autres. Pierre répondit à trois reprises qu'il aimait son divin maître. Le Seigneur lui dit : "Suivez-moi." Et Pierre se mit à le suivre ; mais, ayant regardé derrière lui., il vit le disciple bien-aimé qui s'avavançait. Pierre dit à Jésus: "Seigneur, que deviendra celui-ci ?" Alors le Sauveur répondit : "**Si je veux que celui-ci reste jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?** Le bruit se répandit aussitôt parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Pourtant Jésus ne lui avait pas dit qu'il ne mourrait pas, mais *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?*" (Jean, ch. XXI, V. 22)

CE QUE NOUS RAPPORTE LA TRADITION

La tradition rapporte que saint Jean, se voyant fort avancé en âge, se fit ouvrir un tombeau où il entra tout vivant; puis, qu'ayant congédié ses disciples, **il disparut et qu'il fut transporté dans un lieu inconnu aux hommes; de sorte que, peu de temps après, lorsque les disciples vinrent pour revoir saint Jean, ils ne le trouvèrent plus. Le tombeau de saint Jean fut retrouvé vide.**

Saint Ambroise, saint Hilaire, saint Grégoire de Naziance, saint Jérôme , saint Grégoire de Tours et d'autres auteurs sacrés ont propagé cette tradition. Précisons, pour être complet, que **d'autres Pères ont combattu cette tradition** comme saint Irénée, saint Jean Chrysostome, Origène...

Saint Albert le Grand **s'est fortement prononcé pour l'opinion que Jean l'évangéliste n'a jamais cessé de vivre**(docteur de l'Eglise) et **saint Thomas d'Aquin** (docteur commun et universel de l'Eglise) n'exclut pas, bien au contraire, la venue de saint Jean peu avant le second avènement de Notre Seigneur. ([Source](#))

Dans son "*Explication suivie des QUATRE ÉVANGILES*", Saint Thomas cite Théophylactus

(archevêque d'Ochrid et commentateur biblique) :

" On peut dire encore : Jésus-Christ n'a point nié que Jean dût mourir (car tout ce qui naît doit mourir), mais il lui a dit simplement : **Je veux qu'il demeure, c'est-à-dire qu'il vive jusqu'à la fin du monde, et c'est alors qu'il souffrira pour moi le martyre.** Voilà pourquoi il en est qui prétendent que Jean vit encore, et qu'il doit être mis à mort par l'antéchrist, après avoir annoncé le nom de Jésus-Christ avec Elie et Enoch. On montre, il est vrai, son tombeau, mais il y est entré vivant pour en sortir bientôt après. "

Saint Jérôme, écrivant que la virginité ne meurt point, dit que le sommeil de saint Jean était un passage plutôt qu'une mort : *Ex quo oslenditur virginitatem non mori, nee sordtt nuptiarum ablui cruore marlyrii ; sed montre cum Chrislo, et dormitalinnem ejui transitant este, non martyrium.* La croyance que saint Jean vit encore a été admise par l'Église grecque, qui en fait une mention expresse dans son office; et l'Église latine, quoique n'adoptant pas cette croyance d'une manière aussi formelle, ne la repousse pas.

Saint Augustin, à la fin de sa *Vie de saint Jean*, permet à qui cela plaît, de prétendre que saint Jean vit encore : "Il en est même qui vont jusqu'à dire que dans son tombeau, que l'on montre encore à Ephèse, Jean y est enseveli dans le sommeil plutôt que dans la mort, et ils en donnent pour preuve que la terre qui recouvre son tombeau se soulève et fait comme jaillir des flots de poussière, ce qu'ils attribuent obstinément à l'effet de sa respiration. Mais pourquoi le Sauveur aurait-il accordé, comme une grâce privilégiée au disciple qu'il aimait plus que les autres, un sommeil du corps aussi prolongé, tandis que par la gloire éclatante du martyr il a délivré Pierre du fardeau de ce corps terrestre et l'a mis en possession de ce bonheur que saint Paul désirait si vivement lorsqu'il disait : « Je désire d'être dégagé des liens du corps pour être avec Jésus-Christ ? » (Ph 1, 23). Si donc il faut en croire la renommée sur le fait en question, nous dirons que Dieu le permit pour relever la mort de son disciple qui n'a pas été rehaussée par la gloire du martyr, ou pour toute autre cause qui nous est inconnue. " (*Traité 124 sur S. Jean - cité par saint Thomas d'Acquin*)

Voici ce que Dom Calmet (1672-1757), célèbre exégète et bénédictin, écrit dans sa *Dissertation sur cet Évangile* : "Il semble qu'il manquerait quelque chose dans la guerre que le Seigneur doit faire à l'ennemi de son fils, s'il ne lui opposait qu'Enoch et Élie. Il ne suffit pas qu'il y ait un prophète d'avant la loi, et un prophète qui ait vécu sous la loi ; il en faut un troisième qui ait été sous l'Évangile." "**Si Jean était mort, on nous dirait le temps, le genre, les circonstances de sa mort. On montrerait ses reliques ; on saurait le lieu de son tombeau. Or tout cela est inconnu.** Il faut donc qu'il soit encore en vie. En effet on assure que, se voyant fort avancé en âge, il se fit ouvrir un tombeau où il entra tout vivant ; et ayant congédié tous ses disciples, il disparut, et entra dans un lieu inconnu aux hommes."

L'ÉGLISE GRECQUE DIT QU'IL S'AGIT D'UN FAIT

Strophe d'un hymne grec à saint Jean fêté le 26 septembre dans leur calendrier et cité par Dom Guéranger dans l'Année Liturgique au 27 décembre :

« La sommité des Apôtres, la trompette de la théologie, le guide spirituel qui a soumis à Dieu l'univers, venez, fidèles, célébrons son bonheur : c'est le très illustre Jean, **transporté de la terre et non enlevé à la terre ; mais vivant et attendant le second et terrible avènement du Seigneur**, auquel, pour assister sans reproches, nous qui célébrons ta mémoire, daigne nous recommander, ô ami mystique du Christ, toi qui amoureux reposas sur sa poitrine. »

Or, la liturgie, qu'elle soit grecque ou latine, est un lieu dogmatique couvert par l'infaillibilité du magistère ordinaire (cf. Vacant)

CONCLUSION

Pour conclure, nous pourrions citer saint Ephrem qui écrivait que cette question ne relevait pas de la foi. Il est tout à fait permis de penser que saint Jean reviendra combattre l'Antéchrist. De nombreux Pères et docteurs de l'Eglise latine et l'Eglise grecque l'affirmaient.

Quoi qu'il en soit, le fait que saint Jean ne serait pas mort mais reviendrait, tout comme Elie et Hénoc à la fin du monde, viendrait **résoudre le problème actuel de la succession apostolique** qui serait sauvegardée sans difficultés. En effet, la succession apostolique serait sauvée du désastre du nouveau sacre épiscopal invalide et de l'apostasie générale...

VOIR ANNEXES :

1. D'autres arguments rapportés dans le livre « *Vie Intérieure de la Trèse Sainte Vierge* »
2. Commentaire de Saint Thomas d'Acquin

Annexe 1 : D'AUTRES ARGUMENTS RAPPORTÉS DANS LE LIVRE « VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE »

Ouvrage recueilli des écrits de M. Olier, fondateur de la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, ayant reçu l'approbation de l'archevêque de Paris en 1875.

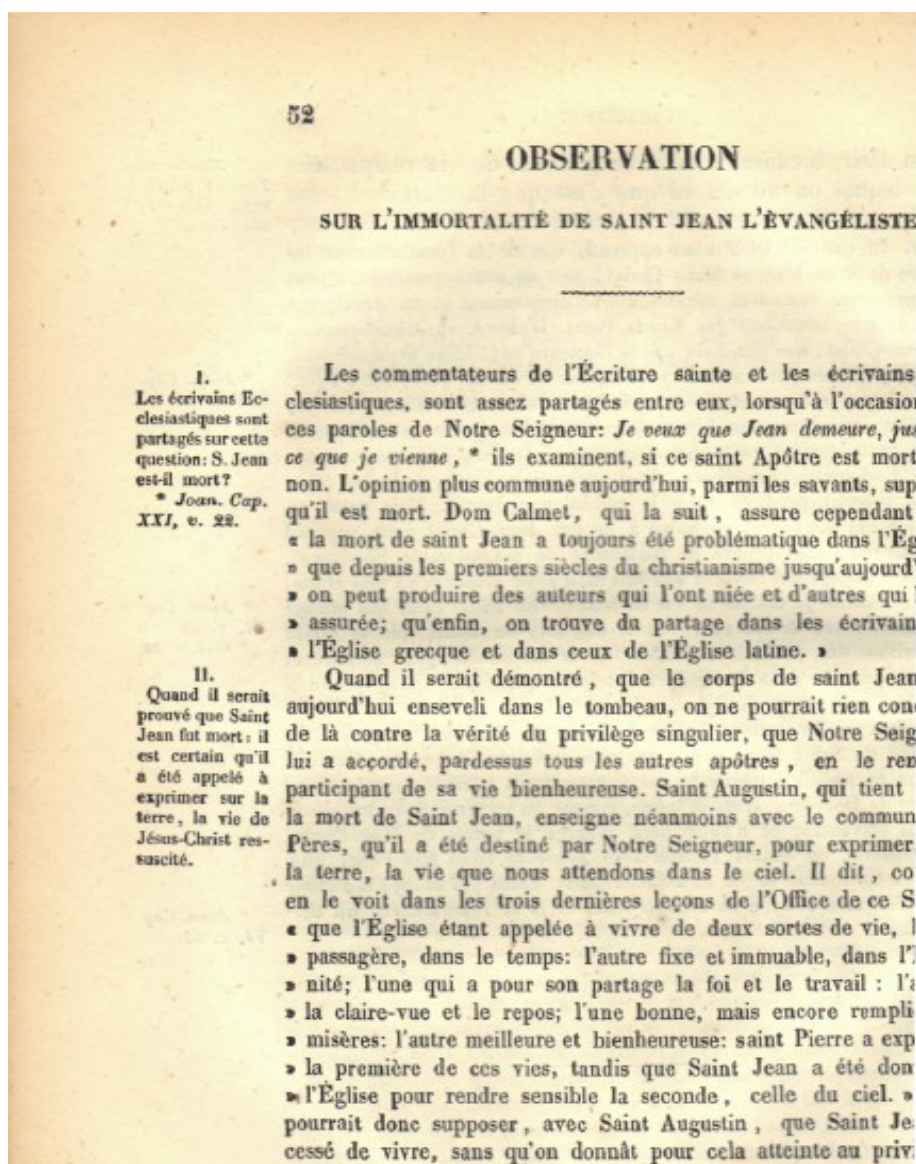
APPROBATION de l'archevêque de Paris

Nous avons lu avec grande édification le livre intitulé . Vie intérieure de la très-sainte Vierge, composé avec les manuscrits laissés par M. Olier. Il est facile de reconnaître dans cet écrit la doctrine substantielle et abondante que l'on trouve, en général, dans les auteurs ascétiques du XVIIe siècle. Persuadé que ce livre est très-propre à augmenter dans les âmes la dévotion envers la très-sainte Vierge, et à les porter à l'imitation de ses vertus, Nous lui donnons notre approbation et Nous en recommandons la lecture.

Paris, le 19 octobre 1875.

+ J.-J.-HIPPEL,

Card. Arch. de Paris.



(page 53) :

Quant à la mort de Saint Jean, sur laquelle il semble y a avoir beaucoup de partage parmi les écrivains Ecclésiastiques, voici quelques particularités dignes d'attention. Au temps du Concile d'Ephèse, on voyait son tombeau dans cette ville ; et saint Augustin, qui vivait alors, nous apprend que d'après ce que quelques uns racontaient, Saint Jean, encore en santé, avait fait creuser lui-même une fosse , s'y était mis dedans, y avait paru comme mort ; et que sur cette créance on avait fermé la fosse. Saint Epiphane rappelle apparemment cette circonstance, lorsqu'il dit : que Dieu, soit par sa bonté propre, soit à la prière de Saint Jean , accorda à cet apôtre une mort extraordinaire et surprenante ; ce qui fait dire à Saint Pierre Damien : que Saint Jean ayant vécu miraculeusement, c'est aussi par miracle qu'il est mort ; et que sa vie n'ayant pas été commune avec celle des autres hommes, sa mort ne l'a pas été non plus, avec leur mort. Il ajoute (comme on le disait avant lui), que la fosse ayant été ouverte, pour mettre le corps dans un tombeau convenable : **on ne l'y trouva plus** ; mais qu'il parut seulement une poussière blanche¹, qui fut depuis en grande vénération parmi les fidèles. Saint Augustin parle de cette poussière ; et il rapporte d'après le témoignage de personnes dignes de foi, qu'elle sortait de dessus cette tombe, et semblait croître e tous les jours, comme pour remplacer celle qu'on emportait par dévotion. Saint Germain de Tours, et d'autres anciens écrivains parlent aussi de cette poussière blanche, qu'ils nomment manne dont on se servait pour obtenir des guérisons.

Si saint Jean s'était effectivement mis lui-même dans sa fosse et qu'ensuite en faisant l'ouverture de cette fosse, les fidèles ne l'y eussent plus trouvé, ces deux circonstances pourraient expliquer le partage des écrivains, dont les uns ont parlé de son tombeau et prétendu qu'il était mort ; d'autres ont cru qu'il était ressuscité ; d'autres enfin, qu'il n'était pas mort réellement, et qu'il ne mourra qu'à la fin du monde. Monsieur Olier expliquant les prérogatives de saint Jean, suppose cette dernière opinion, d'après le rapport des écrivains, plutôt qu'il ne l'affirme ; et il la suppose comme une conséquence de la nouvelle vie que cet Apôtre avait reçue à la Cène. « Il ne sait, dit-il, ce que c'est de souffrir : on le met dans une chaudière d'huile bouillante, il en sort plus net et plus pur, sans blessure, ni brûlure quelconque. On prétend qu'il soit mort et que son corps soit enterré : on fait un tombeau, on pense l'y enfermer ; mais on s'est trompé : car **recherchant ensuite ce corps, on ne le trouve plus, comme le rapportent les écrivains ecclésiastiques.** » Dans sa Vie Intérieure de la Très Sainte Vierge, Monsieur Olier, s'il touche, en passant, la question de l'immortalité de saint Jean, c'est sans dessein prémédité, et comme par manière de conséquence des lumières que Dieu lui avait données sur ce saint Apôtre. C'est de la même sorte, qu'il explique ces paroles de l'Évangile relatives à saint Jean : « *Jésus ne dit pas : il ne mourra point : mais je veux qu'il demeure tel qu'il est, jusqu'à ce que je vienne dans ma gloire.* » Ces paroles, dit-il, sont pour désabuser les disciples qui s'imaginaient qu'il y aurait, pour saint Jean, exception de la règle générale de mourir. Ce n'est point l'intention du Fils de Dieu : **il prétend faire sentir la mort à ce disciple, au jour du jugement, comme à Élie et à Énoch.**

Les partisans de cette dernière opinion, outre ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne*, qu'ils expliquent du second avènement de Jésus-Christ, allèguent aussi celles de l'Apocalypse, où l'Ange dit à saint Jean : Il faut que vous prophétisiez encore

1 S. Petrus Damianus. Tom. II. p.155

beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois. (Apoc. X,11) depuis son exil dans l'île de Patmos, où il écrivit l'Apocalypse, disent-ils, **saint Jean n'est point allé prêcher, ni aux peuples, ni aux rois étrangers ; il paraîtra donc de nouveau, à la fin du monde, pour annoncer l'Évangile.** Enfin le Sauveur, ajoutent-ils, avait promis à saint Jean et à saint Jacques, qu'ils boiraient à son Calice (St Matth. XX,23), c'est-à-dire qu'ils seraient martyrisés ; mais **nous ne lisons pas que saint Jean ait expiré dans les supplices, comme nous le savons de saint Jacques son frère. Il reste donc qu'il soit martyrisé à la fin des temps avec Énoch et Élie².**

A l'appui de leur opinion, ils allèguent l'autorité de plusieurs Docteurs anciens, celle de saint Grégoire de Nazianze, qui donne à saint Jean l'Évangéliste le titre de « *Précurseur du Seigneur Jésus* » ce qu'on ne peut naturellement entendre, qu'en supposant qu'il doit venir à la fin des siècles ; et c'est ainsi, en effet, que l'entend Élie de Crète, commentateur de saint Grégoire de Nazianze. Ils citent aussi saint Hilaire de Poitiers De Trinitate³, et saint Ambroise, qui dans deux endroits de ses écrits, parlant de l'opinion, qui tient que saint Jean n'était pas mort, ne la rejette pas⁴ ; et qui dans un autre endroit qu'on lui attribue, dit que saint Jean, Hénoc, Elie doivent combattre l'Antechrist. Ils citent encore Eusèbe, évêque dans les Gaules dans son traité sur la Nativité de saint Jean l'Évangéliste⁵, saint Isidore de Séville en Espagne⁶, saint Pierre Damien⁷. Ils allèguent aussi saint Thomas d'Aquin dans son commentaire de l'Évangile de saint Jean, saint Albert le Grand, Hugues de Saint Victor, Denys le Chartreux, Saint Vincent Ferrier⁸ (*Sermon 13*), saint Thomas de Villeneuve⁹ qui ont écrit que saint Jean était ressuscité ; comme aussi les révélations de sainte Gertrude et celles de sainte Brigitte¹⁰.

Parmi les Grecs, ils produisent, outre l'autorité de saint Grégoire de Nazianze et d'Élie de Crète, celle de saint Ephrem d'Antioche, qui dit nettement que saint Jean n'est point mort ; et qu'il ne mourra qu'à la fin du monde, pour ressusciter aussitôt. Celle de saint Jean Damas, qui donne l'opinion de plusieurs savants personnages, que saint Jean n'était point mort¹¹ ; André de Césarée en Cappadoce, qui vivait en l'an 500, Arétas, aussi évêque de Césarée, qui a vécu vers l'an 540 ; saint Théodore Studite¹² ; Nicetas¹³ sans parler de beaucoup d'autres auteurs grecs venus depuis¹⁴.

2 *Euthymii Monachi, Zigabeni, in quatuor Evang. Cap XLIII. Biblioth. Patr. Tom XIX. p. 557* : De Joanne vero quaestio est apud multos, aiunt enim quod, quia infallibile est Christi vaticanium, et ille nondum martyrii mortem sustinuit, nondum mortuus est, sed adhuc vivit : et cum Henoch et Elia circa saeculi consummationem occidentus est.

3 *S. Hilarii Pictavi. De Trinitate Livre VI, n° 39 (p.905)* : Loquatur Joannes, sic usque ad adventum Domini manens, et sub sacramento divinae voluntatis relictus et deputatus, dum non neque non mori dicitur, et manere. Loquatur ergo sua, ut solet vace : Deum nemo vidit unquam etc.

4 *S. Ambrosii in Psalmum CXVIII. Tom. I p. 1225*

5 *Eusebii Episcopi Gall. , in Nativitate S; Joann. Evang. Tom VI p.697*

6 *S. Isidori Hispalensis Epi. De Ortu et obitu Patrum. N.43 Tom. VII. p. 390,391. Appendix. XX, in 4° Romae 1803*

7 *S. Petrus Damianus Tom. II. p.155*

8 *S. Vincentii Ferrerii sermo 13 Tom.II. p.44*

9 *S. Thoma a Villanov. p. 730*

10 *Revelat. Sanctae Breigittae*, quas defendit Card. Turrecremata, probantque non solum eruditi Theologi, ut Michael Medina, Alphonsus Mendoza, Petrus Canisius, Martinus Delrio etc ; sed et Bonifacius IX et Martinus V. in canonizatione ejusdem. Haec de S. Joanne habentur in iisdem : *Ego, post Matrem Dei ; levissima morte, de hoc mundo transivi, quia custos Matris Dei factus fui, et corpus meum est in loco quietissimo et securissimo*

11 *S. Joan. Damascen. Orat. De transfiguratur. Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te ?* Quod de Joanne Theologo dictum est, ut qui usque ad Christi adventum, mortis omnino expertus praestiturus sit: sic enim nonnulli praestantes eruditione viri hunc locum exposuerunt.

12 *Theodori Studitae Orat. VII. In S. Joannem Evang. Apud Maium, novae Patr. Biblioth. Tom. V. p.75-76*

13 *Nicetae Paphlagonis, Orationes Encomiasticae : Oratio VI. Biblioth. Patr. Tom. XXVII. p.397*

14 *Euthymii Monachi Zigabeni in quatuor Evang. Biblioth. Patr. Tom. XIX. p. 727.* Quum audisset Petrus, quod pro Christo esset moriturus, dixit : Et Joannes quid ? Num et ipse moriturus est ? Christus autem id quidem non negavit ; nam,

L'Eglise Latine ne s'est pas déclarée sur cela d'une manière si formelle; mais le jour de la fête de saint Jean, elle applique à cet Apôtre, les paroles de Jésus-Christ : Il y en a de ceux qui sont ici, qui ne mourront point avant d'avoir vu le Fils de Dieu venir dans son règne. (Matt. Ch. XVI, v. 28 – Marc. Ch. VIII, v.59 – Luc. Ch. IX, v. 27) Dans les leçons qu'elle tire de Saint Augustin, elle moet exprès, ce que ce saint Docteur dit de la mort de Saint Jean, comme le jugeant contraire à sa tradition. Mes défenseurs de cette opinion font remarquer encore qu'il n'existe aucune relique du corps de saint Jean, malgré la grande vénération qu'on a toujours eue pour tout ce qui avait appartenu à ce saint Apôtre¹⁵.

quisquis natus est etiam moritur : sed ait : *Si eum velim manere* usque ad consummationem mundi, et tunc de me testificari, *quid ad te ?* (Joan. Cap. XXI, v. 22) Dicunt itaque eum vivere et sub Antichristo occidendum cum Enoch et Elia. Evertit itaque Evangelista falsam illorum opinionem qui existimant non esse moriturum hunc discipulum : nam ita falsum est : hominem videlicet esse mortalem. Nam etsi Enoch et Elias non sint mortui, sunt tamen mortales. Ita ergo et hic, quamquam mortuus non sit, attamen morietur. Alii autem affirmant quod mortuus sit, et dictum illud, si eum velim manere donec veniam, intelligunt quod remansurus erat in Judaea Joannes, donec veniret Christus contra Judaeos, percussurus eos per manus Romanorum: et ita Petrum a Joanne separandum, tu etiam majori fructu diversis locis praedicarent. Omnes igitur opiniones retulimus ut harum rerum studiosi nullam ignorent.

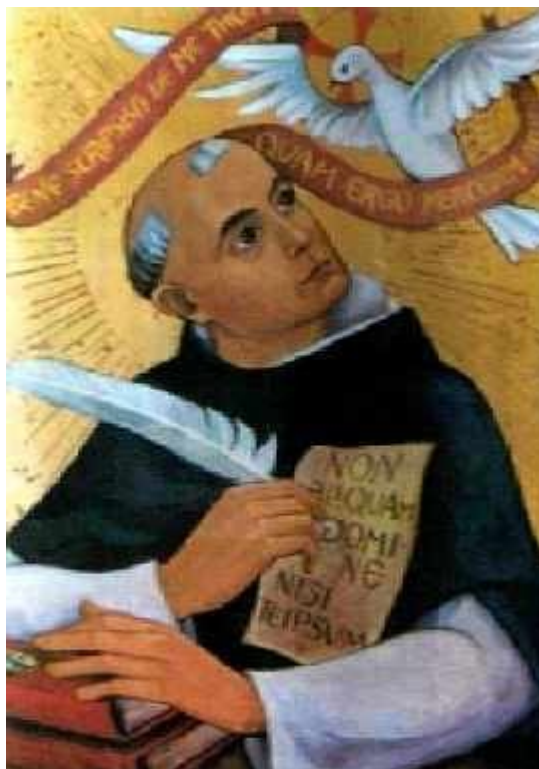
Theophilact. In Joannem Cap. XX, Op. Tom. II. Venetiis 1754. p. 772. Quidam autem sic intelligunt: Si voluero manere, id est vivere eum usque ad consummationem saeculi, ut et tunc de me testetur. Unde dicunt vivere eum et ab Antichristo occidendum cum Elia praedicantem Christum. Quamvis autem et monumentum ejus ostendatur. Quid hoc ? Nam vivens quidem ingressus est in illud et deinde translatus sicut et Henoch et Elias. Igitur Evangelista evertit falsam opinionem extimantium, quod non moriatur discipulus hic, sed immortalis sit. Quamvis enim Enoch et Elias non sint mortui, attamen mortales sunt. Ita et hic quoque, quamvis non fuerit mortuus, tamen morietur. Nobis autem placet ut donec veniam intelligatur sicut Chrysostomo divino et aureo illi ori videtur: non de vita, sed quod non sit jungendus Petro.

15 *B. Petrus Damianus. Tom. II. p. 156* : Si Joannes et Maria nullatenus surrexissent, cur in eorum tumulis sepulta cadavera non jacerent; cum silicet BB. Petri et Pauli, caeterumque Apostolorum, et Matryrum corpora suis quaeque noscantur mausoleis tumulata.

Discipulus quem diligebat Jesus, a Joan. Floriano, Hammers Schmidt, in-4 1690. p.155

Annexe 2

COMMENTAIRE DE L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN PAR SAINT THOMAS D'AQUIN, Docteur de l'Eglise



notes prises en cours par son secrétaire, Frère Réginald de Piperno
(1269-1272)

<http://docteurangelique.free.fr/>

L'AYANT DONC VU, PIERRE DIT À JÉSUS : « ET DE LUI, SEIGNEUR, QU'EN SERA-T-IL ? » JÉSUS LUI DIT : « SI JE VEUX QU'IL DEMEURE JUSQU'À CE QUE JE VIENNE, QUE T'IMPORTE ? TOI, SUIS-MOI ! » LE BRUIT SE RÉPANDIT DONC PARMIS LES FRÈRES QUE CE DISCIPLE NE MOURRAIT PAS. OR JÉSUS NE LUI A PAS DIT : « IL NE MOURRA PAS », MAIS : « SI JE VEUX QU'IL DEMEURE JUSQU'À CE QUE JE VIENNE, QUE T'IMPORTE ? » (21, 21-23)

2644. Aussitôt après, l'Évangéliste nous rapporte cette interrogation : « ET DE LUI, SEIGNEUR, QU'EN SERA-T-IL ? » Nous voyons ici le fait de recommander Jean quant au futur. Cela implique en premier lieu l'interrogation de Pierre, puis la réponse du Christ [n°

2646], après quoi il nous est montré comment fut comprise cette réponse [n° 2651].

ET DE LUI, SEIGNEUR, QU'EN SERA-T-IL ?

2645. En ce qui concerne cette question de Pierre, il faut savoir qu'en réponse à l'appel du Seigneur : « SUIS-MOI ! », Pierre commença à le suivre physiquement, lui emboîtant le pas, et Jean aussi avec lui. Et donc, voyant Jean le suivre, Pierre interroge le Christ à son sujet : « ET DE LUI (...) QU'EN SERA-T-IL ? », comme s'il disait : « Voici que moi je te suis dans ta Passion, mais celui-ci, mourra-t-il ? » Jean aussi aurait voulu poser cette question, mais il n'osait pas¹⁶.

Selon Chrysostome¹⁷, Pierre n'entendait pas s'informer de sa passion mais du fait qu'il soit prélat¹⁶. En effet il aimait Jean plus que tous les autres disciples, et on les voit toujours ensemble dans les Évangiles et les Actes¹⁸. Et c'est pourquoi il voulait l'avoir pour compagnon dans son service de prédicateur par toute la terre. Voilà pourquoi il demande : « ET DE LUI (...) QU'EN SERA-T-IL ? » - sous-entendu : « Que fera-t-il ? Qu'il vienne avec moi ! »

SI JE VEUX QU'IL DEMEURE JUSQU'À CE QUE JE VIENNE, QUE T'IMPORTE ? TOI, SUIS-MOI !

2646. Voici la réponse du Christ. Sachons que dans le texte grec il est dit non pas « ainsi », mais « si¹⁹ » JE VEUX QU'IL DEMEURE. Mais cela importe peu. Quel que soit ce qui a été dit, il a semblé aux Apôtres que le sens de ces paroles était que Jean ne mourrait pas. En effet le Christ dit : SI JE VEUX QU'IL DEMEURE JUSQU'À CE QUE JE VIENNE, comme s'il disait : il ne mourra pas jusqu'à mon second avènement. Mais ceci est exclu par ce qui suit : OR JÉSUS NE LUI A PAS DIT : « IL NE MOURRA PAS. »

2647. Certains cependant, voulant soutenir cette signification, prétendent que Jean a ajouté cela, non pas pour exclure cette interprétation, mais pour montrer que le Seigneur ne l'a pas exprimée par les mots : IL NE MOURRA PAS mais seulement par ceux-ci : SI JE VEUX QU'IL DEMEURE. Et pour cette raison, ils disent que Jean n'est pas encore mort. Cependant, concernant sa sépulture, il y a eu des opinions variées. Il est vrai en effet selon tous qu'il entra dans un sépulcre et cela apparaît encore. Mais quelques-uns²⁰ disent qu'il est entré vivant dans ce sépulcre et que, par la puissance divine, il en sortit, transporté auprès d'Énoch et d'Élie, où il est gardé jusqu'à la fin du monde. **Il faudrait donc comprendre : JE VEUX QU'IL DEMEURE vivant jusqu'à la fin du monde. Alors il**

16 Cf. saint Jean Chrysostome, In Ioannem hom., LXXXVIII, 2, PG 59, col. 480.

17 Ibid.

18 Voir Le 22, 8 [la préparation de la Cène]. Jn 18, 16 [chez Caïphe] ; 20, 24 [la Résurrection]. Ac 3, 1. 3-4 ; 3, 11 ; 8, 14.

19 Le texte de la Vulgate, que Marietti reprend, dit sic, « ainsi », mais nous avons préféré traduire par « si », en suivant le texte grec.

20 Saint Thomas a pu lire cette légende chez Théophylacte (Enarr. in Ev. S. Ioannis. In h. loc., PG 124, col. 315 A-B).

souffrira pour moi, avec ces deux hommes, le martyr infligé par l'Antichrist. En effet il est inconvenant qu'il ne meure pas. Car tout ce qui naît doit mourir²¹ -II est arrêté que les hommes meurent une fois²². [NDRL : saint Thomas n'exclut donc pas, bien au contraire, cette possibilité.]

D'autres au contraire affirment qu'il entra vivant dans son sépulcre qui se trouve près d'Éphèse et qu'il y vit encore maintenant, endormi, jusqu'à ce que le Christ revienne. Ils ont pour argument qu'à cet endroit la terre se soulève comme en bouillonnant, ce qui, disent-ils, est dû au souffle de l'Apôtre. Augustin²³ cependant exclut cela, disant qu'il est moindre pour l'Apôtre de vivre endormi que de vivre en bienheureux. Pourquoi donc le Christ aurait-il accordé, au disciple qu'il aimait plus que les autres, ce long sommeil comme une grande récompense, et l'aurait-il privé de ce si grand bien en vue duquel Paul désirait être dissous pour être avec le Christ²⁴ ?

Voilà pourquoi on ne doit pas croire cela, mais qu'il mourut et ressuscita aussi en son corps. Et le signe en est qu'on ne retrouve pas son corps ; ainsi il demeure bienheureux avec le Christ comme celui-ci l'y invita - Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt⁶. [NDLR : saint Thomas exclut donc que saint Jean soit actuellement endormi dans sa tombe. Le fait que Saint Jean soit ressuscité ne signifie pas spécialement qu'il ne reviendra pas avec Elie et Enoch.]

2648. Selon Augustin²⁵, il faut comprendre cela d'une manière mystique : ne pas entendre « demeurer » au sens de « rester », mais au sens d'« attendre », selon ce verset - Vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut²⁶. C'est ainsi que le Seigneur dit de Jean, c'est-à-dire de la vie contemplative : **SI JE VEUX QU'IL DEMEURE - c'est-à-dire qu'il attende - JUSQU'À CE QUE JE VIENNE, soit à la fin du monde**, soit à la mort de tout contemplatif, car la vie contemplative commencée ici, sur terre, n'y atteint pas sa perfection, elle demeure inchoative et dans l'attente de la venue du Christ, devant être achevée quand il viendra - On leur dit d'attendre en repos encore un peu de temps jusqu'à ce que fût accompli le nombre de ceux qui servaient Dieu comme eux²⁷. - Marie a choisi la meilleure part et elle ne lui sera pas enlevée²⁸. - La longueur des jours est dans sa droite ; et dans sa gauche sont les richesses et la gloire.

Mais la vie active, parfaite, formée à l'exemple de la Passion du Christ, le suit pendant ce temps en souffrant pour lui²⁹.

21 Cf. Si 8, 7 – Souviens-toi que tous nous devons mourir ; et 14, 17 [B]] : La loi éternelle c'est qu'il faut mourir.

22 He 9, 27.

23 Tract, in Io., CXXIV, 2-3, BA 75, p. 433-437.

24 Ph 1, 23.

25 Tract, in Io., CXXIV, 5, BA 75, p. 455.

26 Le 24, 49.

27 Ap 6, 11.

28 Lc 10, 42.

29 Cf. saint Augustin, Tract, in Io., CXXTV, 5, BA 75, p. 455.

2649. Mais selon Chrysostome³⁰ il faut lire ainsi : JE VEUX QU'IL DEMEURE, c'est-à-dire qu'il reste en Judée, dans ce pays-là, pour prêcher ; mais toi, je veux que tu me suives en prenant soin du monde entier et en souffrant pour moi, et cela, JUSQU'À CE QUE JE VIENNE pour confondre les Juifs. ET QUE T'IMPORTE ?, comme pour dire : il m'appartient d'ordonner. Car, et les récits historiques nous le confirment, Jean ne quitta pas la Judée jusqu'à ce que Vespasien vînt en Judée et prît Jérusalem ; c'est alors que Jean quitta ce lieu pour l'Asie.

2650. Ou bien, selon Jérôme³¹, il faut comprendre : TOI, SUIS-MOI, c'est-à-dire par ta passion, mais SI JE VEUX QU'IL, c'est-à-dire Jean, DEMEURE sans souffrir le martyre et la mort JUSQU'À CE QUE JE VIENNE pour l'appeler auprès de moi - De nouveau je viendrai et je vous prendrai près de moi -, QUE T'IMPORTE ? - sous-entendu « ce privilège ». Voilà pourquoi il est dit dans la légende du bienheureux Jean que, alors qu'il avait quatre-vingt-dix ans, le Seigneur Jésus Christ lui apparut et l'invita à son festin³².

30 Il s'agit en fait de Theophylacte, Enarr. in Ev. S. Ioannis. In h. foc, PG 124, col. 314 C.

31 Le commentaire d'ALCUIN (Comm. in S. Ioannis Évang., VII, 46, PL 100, col. 1004 D-1005 A) semble être la source de ces lignes plutôt que le passage correspondant de saint Jérôme (*Adversus Jovinianum*, I, 26, PL 23, col. 246-247).

32 Parmi les compilations des légendes qui ont formé les *Acta Apostolorum* (et parmi eux les *Acta Iohannis*), seule celle connue sous le nom de *Virtutes Iohannis* (VI^e siècle) mentionne une apparition du Christ invitant l'apôtre Jean, alors âgé de 97 ans, à son banquet céleste (cap. IX, 1-7 ; in *Acta Iohannis*, CCSA 2, p. 827-828). Un siècle avant saint Thomas, le moine anglais Orderic Vital la rapporte comme certaine, ainsi que le prodige de la poussière (devenue la manne) sortant du tombeau (*Historia ecclesiastica*, la pars, 1. I, PL 188, col. 153 A). La source à la disposition de saint Thomas pourrait être l'homélie du Pseudo-Bède pour la fête de l'assomption de saint Jean l'Évangéliste (*Homiliae subdititiae*, XCII, PL 94, col. 494 C). Dans le monde occidental, outre le passage du *Tractatus* de saint Augustin, le premier témoin de la tradition de la « manne » semble être la notice concernant saint Jean l'Apôtre dans le *Liber de Gloria Martyrum*, de Grégoire de Tours (§ 29. MGH, *Script. Merov.*, 1. 1, II, p. 5). Pour une présentation des principales légendes relatives à l'assomption de saint Jean, voir M. Jugie, *La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge*. Vatican, 1944, Excursus D : La mort et l'assomption de saint Jean l'Évangéliste, p. 710-726. Voir aussi le commentaire de saint Thomas sur Le Credo, n° 91 (ColI. Docteur commun), Nouvelles Éditions Latines, Paris 1969, p. 127.